

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2014**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 09/09/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 22/09/2014

**Délibération n° D-2014-407**

Quartier des Brizeaux- Réalisation d'une chaufferie bois/gaz et  
réseau de chaleur - Protocole d'engagement entre les  
partenaires - Approbation du décompte définitif des comptes et  
demande de solde de participation des partenaires

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJault, Monsieur Amaury BREUILLE.

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Valérie BELY-VOLLAND, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

**Excusés :**

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Direction Patrimoine et Moyens**

**Quartier des Brizeaux- Réalisation d'une chaufferie bois/gaz et réseau de chaleur - Protocole d'engagement entre les partenaires - Approbation du décompte définitif des comptes et demande de solde de participation des partenaires**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

En 2008, plusieurs organismes publics (SEMIE, Habitat Sud Deux-Sèvres, EHPAD de la Caravelle, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)), et la Ville de Niort présents sur le quartier des Brizeaux et susceptibles d'être intéressés à un mode de gestion de l'énergie collectif, se sont regroupés afin de mener une réflexion sur cette thématique.

Une étude a alors été conduite par le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour l'implantation d'une chaufferie collective bois/gaz ainsi qu'un réseau de chaleur pouvant desservir les différents bâtiments de ces organismes.

Aussi, par délibération du 28 septembre 2009, la Ville de Niort a approuvé le lancement de l'opération et un protocole cadre qui définit les modalités de montage de cette opération entre les cinq partenaires. Ce protocole vise le partage de l'investissement et le raccordement sur le réseau de chaleur.

De plus, la Ville de Niort a été désignée comme maître d'ouvrage.

Suite à une nouvelle étude de faisabilité du CRER, et en accord avec les partenaires, la SA HLM des Deux-Sèvres a rejoint le projet, via une délibération du Conseil municipal du 18 janvier 2010

Un premier appel de fonds a été effectué fin 2011 auprès des différents partenaires.

L'installation a été réceptionnée en octobre 2012, et sa gestion a été confiée à un délégataire.

Il est proposé aujourd'hui d'approuver le décompte définitif des dépenses propres à cette opération et d'approuver le solde final de participation de chaque partenaire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le décompte définitif des dépenses relatif à l'opération de réalisation d'une chaufferie bois/gaz et réseau de chaleur ;
- approuver les demandes de solde de participation des cinq partenaires.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY